

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le huit du mois de novembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trente et un du mois d'octobre 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Année 2017
Séance du 8 novembre 2017

N° 14
Objet : Définition de la stratégie
de développement touristique et
plan marketing – Demande de
subvention

Est nommée secrétaire de séance : COSSERAT Sandrine

Etalent présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, AUZET Eric , AYMES Bernard, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 08), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SERRA Victor, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONNATTE Lionel, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etalent suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à MICHEL Jean Marie
CASA Chantal a donné pouvoir à BOCCONI Fabien
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEQUIER Laurent

Etalent représentés :

DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à LEDEY Olivier
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à CHATARD Gilles
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick jusqu'au rapport n° 07
RONDEAU Daniel a donné pouvoir à REINAUDO Patrick
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
TONELLI Corinne a donné pouvoir à BARBERO Christian

Etalent excusés :

AILLAUD Sylvie
AUZET Guy
BONNET Brigitte
MUNOZ MALDONADO Julien
PAYAN Claude
ROCHAT Jacques

REÇU EN PREFECTURE

le 10/11/2017

Application agréée e-justice.com

004-200067437-20171108-14 00112017-DE

Monsieur Francis HERMITTE, rapporteur, expose ce qui suit :

Conformément aux dispositions de la loi Notre, la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » est exercée à l'échelon communautaire à compter du 1er janvier 2017.

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence, Provence Alpes Agglomération est ainsi chargée de définir la politique et la stratégie touristique de son territoire et de participer aux conditions de leur mise en œuvre.

La stratégie touristique devra permettre de positionner le territoire comme une véritable destination mais aussi de disposer d'un cadre de référence pour orienter les initiatives et planifier le développement à moyen et long terme en toute cohérence avec la politique régionale. Cette mission s'inscrit pleinement dans le dispositif régional « territoire touristique ».

Les dépenses prévisionnelles portent sur la définition de la stratégie et du plan marketing du territoire. Le coût de l'opération est estimé à 40 000 euros.

Le plan de financement est le suivant :

Conseil Régional PACA au titre du dispositif territoire touristique	12 000 euros
Provence Alpes Agglomération	28 000 euros
Coût total HT	40 000 euros

En conséquence, il est demandé au conseil communautaire :

- D'approuver le plan de financement proposé
- D'autoriser Madame la Présidente à engager les démarches nécessaires auprès du Conseil Régional PACA pour obtenir la subvention prévue.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/11/2017

Agglomération Alpes - E.legaliv.com

004-200067437-20171108-14 00112017-DE